



La charte du réseau DAPSA

Le réseau DAPSA - Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires, a pour objet de faciliter l'élaboration et la poursuite d'un projet de soins tenant compte de l'ensemble du groupe familial. Toute personne, morale ou physique, adhérant à la charte du réseau s'engage à respecter les principes éthiques du DAPSA : respect de la dignité des personnes, libre adhésion des patients, confidentialité des propos sous réserve des faits relevant des lois sur la protection de l'enfance.

Le réseau DAPSA est centré sur le patient :

- ✓ Les professionnels faisant appel au Dapsa pour des situations précises se doivent d'en informer les usagers et de recueillir leur accord pour solliciter la mise en place d'un travail en réseau ;
- ✓ L'information sur le travail en réseau se doit d'être compréhensible et loyale (un document d'information aux patients est disponible auprès de l'équipe).

Le travail en réseau implique pour les professionnels, le respect des principes suivants :

- ✓ La libre acceptation ou refus des patients ;
- ✓ La mise en œuvre d'un partenariat interinstitutionnel et pluridisciplinaire ;
- ✓ La vigilance vis-à-vis de la circulation des informations relatives aux personnes et sur les modalités préservant la confidentialité ;
- ✓ L'acceptation d'une concertation pluridisciplinaire ;
- ✓ Le partage d'expériences et la confrontation des pratiques.

L'équipe du DAPSA s'engage :

- ✓ à faciliter la communication entre les différents intervenants ;
- ✓ à organiser si besoin les rencontres interinstitutionnelles et pluridisciplinaires ;
- ✓ à faciliter la continuité des soins entre les différents secteurs médicaux et médico-sociaux ;
- ✓ à transmettre les résultats des évaluations et enquêtes de satisfaction ;
- ✓ à assurer une vigilance quant à la circulation des informations échangées dans le cadre du travail en réseau (l'échange d'informations n'a de raison d'être que dans l'intérêt des prises en charge).

Les acteurs du réseau s'engagent à respecter ces principes.

Les acteurs du réseau s'engagent à ne pas utiliser le réseau à des fins commerciales.

Bulletin d'adhésion à la charte

Nom et Prénom :

Profession :

Courriel :

Structure :

Téléphone :

Adresse postale de la structure :

Adhère à la Charte du Réseau de Santé DAPSA

Date et signature :

Ces informations nous servent à communiquer avec vous et sont enregistrées sur le système d'information du DAPSA. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données ou du droit de vous opposer ou de limiter leur utilisation.